



Rapport de gestion

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

CORPORATION MINIÈRE OSISKO

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Ce rapport, préparé par la direction de Corporation Minière Osisko (« Osisko » ou la « Société »), présente une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 incluant les notes comparatives et l'information de l'exercice précédent. Ce rapport, préparé en date du 24 mars 2009, doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007, incluant les notes afférentes.

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») et ont fait l'objet d'une vérification de la part des vérificateurs indépendants de la Société.

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que d'autres renseignements contenus dans ce rapport de gestion. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Nos vérificateurs indépendants, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., ont été mandatés pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Leur vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et inclut le contrôle par sondages et d'autres procédures qui permettent aux vérificateurs d'exprimer une opinion afin de déterminer si les états financiers préparés par la direction sont conformes aux PCGR.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider la direction, le conseil a nommé un comité de vérification formé de trois administrateurs indépendants et qui ne sont pas membres de la direction. Le comité rencontre les membres de la direction et les vérificateurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire leurs recommandations et de soumettre les états financiers au conseil d'administration pour que celui-ci examine et approuve leur envoi aux actionnaires. À la suite de la recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de la Société.

Le 8 mai 2008, les actionnaires de la Société ont approuvé le changement de nom d'Osisko Exploration Ltée pour Corporation Minière Osisko. Ce changement est en vigueur depuis le 13 juin 2008.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les futurs résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment la volatilité des prix du marché des métaux, des fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt, des situations géologiques imprévues dues à des données géologiques erronées, des risques environnementaux incluant des réglementations environnementales plus sévères, des conditions imprévues qui sont défavorables à l'extraction minière, des situations politiques défavorables, la capacité à relocaliser une partie des résidents de Malartic et des changements de réglementation et de politiques gouvernementales. Même si la Société croit que les hypothèses inhérentes aux énoncés prospectifs sont raisonnables, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document.

Faits saillants de 2008

- Dépôt de l'étude de faisabilité pour le projet Canadian Malartic;
- Établissement des réserves prouvées et probables à Canadian Malartic de 6,3 millions d'onces d'or;
- Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet Canadian Malartic et début des démarches reliées aux audiences publiques pour le projet;
- Finalisation de quatre ententes de financement totalisant 536 millions de dollars, incluant un financement par actions de 403 millions de dollars conclu le 25 février 2009;
- Progression significative du programme de relocalisation;
- Création d'un fonds de développement durable à Malartic;
- Nouvelle découverte sur le gîte Barnat Sud avec des ressources présumées de 2,0 millions d'onces d'or.

Affaires de la Société

Osisko, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions, se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, dans le but de devenir un producteur aurifère intermédiaire. Les activités de la Société sont présentement concentrées dans le nord du Québec, Canada, sous la bannière de son projet Canadian Malartic. La Société détient 230 km² de terrain dans la zone aurifère prolifique située dans la région de Malartic-Cadillac. Le Québec est reconnu comme l'un des endroits les plus avantageux au monde pour exercer des activités dans le secteur minier, compte tenu de l'appui du gouvernement à l'industrie, du régime fiscal, de la stabilité politique, des infrastructures en énergie électrique et de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. Le projet est facilement accessible, étant situé près de la route 117, et est également desservi par un réseau ferroviaire. La grande région de Malartic a produit quelques 8,7 millions d'onces d'or au cours de la période entre 1935 et 1983.

Projet Canadian Malartic

i) Introduction

Le 25 novembre 2008 la Société a déposé une étude de faisabilité (« étude ») positive sur son projet aurifère Canadian Malartic (le « Projet »), détenu à 100 % par la Société et situé à Malartic, Québec. L'étude a été compilée par BBA Inc., avec la collaboration de MICON International Limited, G Mining Services, Genivar, Golder Associates et le groupe technique d'Osisko.

L'étude inclut la conception et l'optimisation d'une fosse à ciel ouvert, permettant ainsi d'établir des réserves minérales prouvées et probables estimées à 6,28 millions d'onces d'or (183,3 millions de tonnes à une teneur de 1,07 g/t Au avec un seuil de coupure de 0,36 g/t Au), ce qui représente un taux de conversion de 82 % relativement à l'estimation globale de 7,7 millions d'onces d'or de ressources mesurées et indiquées (tel qu'annoncé en septembre 2008).

Au cours des cinq premières années d'exploitation, Canadian Malartic produira annuellement en moyenne 618 400 onces d'or (et 784 000 onces d'argent) à un coût d'exploitation moyen de 313 \$ US l'once d'or, après redevances et revenus provenant des ventes de l'argent. Selon le plan d'exploitation minière, la production annuelle moyenne est évaluée à 591 000 onces d'or (et 754 000 onces d'argent) sur une durée de vie de la mine de 10 ans et à un coût d'exploitation moyen de 319 \$ US l'once d'or, après redevances et revenus provenant des ventes de l'argent. Un prix de l'or de 775 \$ US l'once a été utilisé pour l'analyse financière, et les prix du marché en vigueur au troisième trimestre de 2008 ont été appliqués pour tous les matériaux et la main-d'œuvre. Dans le cadre de l'étude, un taux de change de 1,18 \$ (pour les dépenses libellées en dollars canadiens) et un prix du pétrole de 70 \$ US le baril ont été utilisés.

L'investissement total en immobilisations («CAPEX») est évalué à 789 M \$ US, soit 146 \$ US par once récupérée, et inclut un investissement en CAPEX de 723,4 M \$ US ainsi qu'une contingence de 65,6 M \$ US. Ces montants, qui sont conformes aux normes actuelles de l'industrie, font du projet Canadian Malartic l'un des meilleurs projets aurifères non développés au monde.

Les points saillants de l'étude sont résumés dans le tableau ci-dessous (montants en dollars US):

| | |
|--|------------|
| Réserves d'or prouvées et probables (oz) | 6 283 000 |
| Estimation de la quantité nette d'or récupérée (oz) | 5 397 000 |
| Production d'or annuelle moyenne (oz) | 591 000 |
| Production d'argent annuelle moyenne (oz) | 754 000 |
| Coût comptant d'exploitation par once | |
| - Avant redevances | 320 \$ |
| - Après redevances, net des revenus provenant des ventes de l'argent | 319 \$ |
| CAPEX | 789 M \$ |
| CAPEX par once récupérée | 146 \$ |
| Investissement en immobilisations de maintien | 95 M \$ |
| Coûts de fermeture | 45 M \$ |
| Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant impôt | 2 463 M \$ |
| Durée de vie de la mine | 10 ans |

L'étude démontre qu'à lui seul, le gisement principal procure un rendement solide dans le contexte économique actuel. Il servira de base de développement pour la croissance future de la Société, qui se fera par la définition par forage de nouvelles ressources sur nos cibles actuelles, de nouvelles découvertes potentielles dans d'autres secteurs de notre vaste portefeuille de propriétés, et la possibilité de nouvelles acquisitions à distance raisonnable par camion du site d'usinage proposé.

Le programme initial d'investissement en immobilisations s'élève à 789 millions de dollars US et est résumé dans le tableau ci-dessous :

| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| Exploitation minière – Équipement | 100,1 M \$ | |
| Exploitation minière – Pré-production | <u>36,6 M \$</u> | 136,7 M \$ |
| Usine de traitement du minerai | | 348,0 M \$ |
| Gestion des résidus et de l'eau | | 15,3 M \$ |
| Électricité et communications | | 19,5 M \$ |
| Bâtiments administratifs et infrastructures | | 29,7 M \$ |
| Développement de la communauté et programme de relocalisation | | 87,0 M \$ |
| Frais indirects | | 72,7 M \$ |
| Administration | | 14,5 M \$ |
| | Sous-total | 723,4 M \$ |
| Contingence | | 65,6 M \$ |
| | Total | 789,0 M \$ |

Le programme d'investissement est échelonné sur une période de deux ans. L'investissement en immobilisations de maintien, estimé à 95 millions de dollars US, est principalement lié à l'ajout d'équipements miniers. Une provision de 45 millions de dollars US a été incluse pour les coûts de fermeture.

Au cours de la période de pré-production, la Société prévoit extraire 6 382 000 tonnes de minerai et 18 675 000 tonnes de stérile pour un coût total de 36,6 millions de dollars US. La production commerciale devrait débuter en avril 2011.

ii) Estimation de réserves et exploitation minière

L'optimisation préliminaire de la fosse a été établie à l'aide des ressources mesurées et indiquées calculées par MICON International Limited. Pour les besoins de l'étude et l'estimation des réserves, seules les ressources mesurées et indiquées dans la fosse, entre la surface et une profondeur verticale de 400 mètres, ont été considérées. L'optimisation de la fosse à ciel ouvert a été réalisée à l'aide du logiciel Whittle, basé sur l'algorithme de Lerchs-Grossmann, selon un prix de l'or de 775 \$ US l'once (scénario de base). Le tracé optimal de la fosse produit à l'aide de cet algorithme a servi de guide pour la conception de la fosse. Ce modèle de fosse s'est traduit par un taux de conversion de 82 % des ressources globales mesurées et indiquées en réserves minérales, en utilisant un facteur de dilution pondéré de 7,6 %. Le tableau ci-dessous montre les estimations de réserves et de ressources pour le gisement Canadian Malartic :

Estimations de réserves et de ressources selon le tracé optimisé de la fosse et un prix de l'or à 775 \$ US (scénario de base) avec un seuil de coupure de 0,36 g/t Au

| Catégorie | Tonnes (millions) | Teneur (g/t Au) | Or (millions d'onces) |
|---------------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| Réserves prouvées | 5,1 | 1,14 | 0,19 |
| Réserves probables | 178,2 | 1,06 | 6,09 |
| Réserves prouvées et probables | 183,3 | 1,07 | 6,28 |
| Ressources indiquées | 54,0 | 0,81 | 1,41 |
| Ressources présumées | 37,4 | 0,60 | 0,72 |

Le plan annuel d'exploitation minière est résumé dans le tableau ci-dessous :

| Période | Minerai extrait (000 t) | Teneur (g/t Au) | Stérile extrait (000 t) | Utilisation des empilements de minerai (000 t) | Matériel total manipulé (000t) | Ratio stérile/minerai |
|-----------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|--|--------------------------------|-----------------------|
| Pré-prod.(2010) | 2 829 | 1,10 | 9 481 | | 12 310 | 3,35 |
| Pré-prod. (2011) | 3 553 | 1,05 | 9 194 | | 12 747 | 2,59 |
| Sous-total Pré-prod. | 6 382 | 1,07 | 18 675 | | 25 057 | 2,93 |
| 2011 | 16 538 | 1,20 | 21 759 | | 38 297 | 1,32 |
| 2012 | 18 685 | 1,10 | 45 286 | 1 390 | 65 361 | 2,42 |
| 2013 | 16 124 | 1,05 | 47 893 | 3 951 | 67 968 | 2,97 |
| 2014 | 20 253 | 1,07 | 43 697 | | 63 950 | 2,16 |
| 2015 | 22 539 | 1,10 | 41 472 | | 64 011 | 1,84 |
| 2016 | 21 418 | 0,93 | 38 239 | | 59 657 | 1,79 |
| 2017 | 19 662 | 0,88 | 34 137 | 1 213 | 55 012 | 1,74 |
| 2018 | 21 673 | 1,01 | 23 044 | | 44 717 | 1,06 |
| 2019 | 17 366 | 1,22 | 11 517 | 2 709 | 31 592 | 0,66 |
| 2020 | 2 689 | 1,66 | 1 083 | 4 983 | 8 755 | 0,40 |
| Sous-total Prod. | 176 947 | 1,07 | 308 127 | 14 246 | 499 320 | 1,74 |
| Total | 183 329 | 1,07 | 326 802 | 14 246 | 524 377 | 1,78 |

Le gisement sera exploité selon des méthodes conventionnelles par fosse à ciel ouvert, à l'aide d'une flotte initiale de douze camions de halage de 227 tonnes métriques, deux pelles électriques hydrauliques, et divers équipements auxiliaires pour soutenir les opérations minières. La production minière quotidienne, incluant le matériel stérile, est estimée en moyenne à 152 000 tonnes par jour. Le ratio stérile / minerai est évalué à 1,78 pour 1. La conception de la fosse prévoit une pente inter-rampe dans la fosse de 55 degrés dans tous les secteurs à l'exception du secteur nord-est, qui a été conçu avec une pente inter-rampe de 46 degrés.

iii) Traitement du minerai

L'usine a été conçue selon un procédé conventionnel de cyanuration et récupération de l'or par charbon activé (« carbon in pulp ») avec une capacité nominale de traitement de 55 000 tonnes par jour (20 millions de tonnes par année) basée sur une disponibilité d'opération de 92 %. Le taux de récupération de l'or est évalué à 85,9 % avec une teneur d'alimentation moyenne de 1,07 g/t Au comme critère de conception.

Afin de minimiser l'impact du Projet sur l'environnement, l'utilisation d'une technologie de résidus miniers épaissis a été privilégiée. Le plan actuel, tel que proposé, prévoit la disposition des résidus miniers sur les anciens parcs à résidus miniers de la mine East Malartic. Une entente-cadre a été signée avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune prévoyant l'utilisation de ces parcs à résidus. Les résidus miniers seront acheminés vers l'unité de détoxification avant leur dépôt sur le site afin d'éliminer la majorité du cyanure.

iv) Coût d'exploitation

Au cours des cinq premières années d'exploitation, le projet Canadian Malartic devrait produire, en moyenne, 618 400 onces d'or à un coût d'exploitation de 313 \$ US l'once, après redevances et revenus provenant des ventes de l'argent.

Le résumé par année est présenté ci-dessous, en fonction d'un taux de récupération moyen de l'or de 85,9 % :

| Année | Tonnes usinées (000) | Teneur moyenne (g/t Au) | Production d'or (oz) | Coût/once excluant les redevances (\$ US) | Coût total* (par oz) (\$ US) | Production d'argent (oz) |
|--------------|----------------------|-------------------------|----------------------|---|------------------------------|--------------------------|
| 2011** | 15 056 | 1,20 | 498 000 | 273 | 271 | 621 000 |
| 2012 | 20 075 | 1,11 | 619 000 | 312 | 310 | 785 000 |
| 2013 | 20 075 | 1,08 | 596 000 | 328 | 327 | 762 000 |
| 2014 | 20 075 | 1,07 | 597 000 | 327 | 325 | 759 000 |
| 2015 | 20 075 | 1,16 | 650 000 | 306 | 302 | 823 000 |
| 2016 | 20 075 | 0,96 | 524 000 | 376 | 373 | 678 000 |
| 2017 | 20 075 | 0,91 | 498 000 | 393 | 392 | 643 000 |
| 2018 | 20 075 | 1,01 | 563 000 | 336 | 334 | 713 000 |
| 2019 | 20 075 | 1,17 | 649 000 | 266 | 264 | 827 000 |
| 2020 | 7 672 | 0,95 | 202 000 | 270 | 267 | 270 000 |
| Total | 183 328 | 1,07 | 5 396 000 | 320 | 319 | 6 881 000 |

* Le coût total inclut les paiements de redevances et est présenté net des revenus provenant des ventes de l'argent basé sur un prix de 10 \$ US l'once.

** La production commerciale devrait débuter le 1er avril 2011.

v) Étude d'impact sur l'environnement

Le 4 septembre 2008, Osisko a déposé son étude d'impact sur l'environnement pour le projet minier Canadian Malartic auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs («MDDEP») du Québec.

L'étude d'impact concluait que compte tenu du site choisi pour l'implantation des installations minières, de la technologie retenue, et des efforts de communication ouverte avec les diverses parties prenantes, le projet Canadian Malartic aurait un faible impact sur l'environnement et la population, surpassant les normes acceptées pour l'industrie.

L'étude a été analysée par les autorités gouvernementales du Québec pour juger de la conformité avec les directives du MDDEP. Le 26 janvier 2009, le MDDEP a publié un avis sur la recevabilité de l'étude qui a marqué le commencement de la période d'information au cours de laquelle le public pouvait susciter une demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement («BAPE») afin d'étudier le Projet. Osisko, de concert avec la Ville de Malartic et le Groupe de consultation de la communauté, a fait une demande formelle d'audiences publiques au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Vingt autres parties prenantes ont fait une demande similaire. Le 9 mars 2009, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a mandaté le BAPE pour entreprendre les audiences publiques et pour émettre une recommandation sur le Projet dans un délai de quatre mois. Le MDDEP fera

également une recommandation au Ministre qui sera soumise aux membres du cabinet du gouvernement du Québec devant conduire à l'approbation du Projet.

Même si la Société croit recevoir les permis nécessaires durant l'été 2009, il n'existe aucune certitude que le gouvernement du Québec acceptera le Projet tel que soumis et pourrait demander des modifications entraînant des délais et des coûts additionnels.

Sommaire d'exploration

À la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la Société possédait, en plus de Canadian Malartic, quatre propriétés dans son portefeuille.

| Propriété | Minerai | Nombre de titres miniers / permis | Participation | Statut de la propriété | 2008 |
|--------------------|---------|-----------------------------------|---------------|------------------------|---------------------------------------|
| Canadian Malartic* | Au | 127 | 100% | Active | Forage de définition et développement |
| Cadillac | Au | 241 | 100% | Active | Échantillonnage |
| East Amphi | Au | 86 | 100% | Active | Échantillonnage |
| Malartic CHL | Au | 10 | Option 70% | Active | Forage |
| Castelo dos Sonhos | Au | 9 | Option 100% | Radiée | - |

* Inclus le gîte Barnat Sud

Au cours de l'année 2008, la Société a complété 237 594 mètres de forage, ce qui porte le total à 502 353 mètres forés sur le projet Canadian Malartic depuis le début de l'implication d'Osisko en mars 2005. Les résultats de forage se résument comme suit :

| | Quatrième trimestre 2008 | | 2008 | | 2007 | |
|--------------------------|-----------------------------|---------------|--------------------|----------------|--------------------|----------------|
| | Nombre de trous | Mètres | Nombre de trous | Mètres | Nombre de trous | Mètres |
| Canadian Malartic | 18 | 3 690 | 297 | 73 848 | 754 | 168 528 |
| Barnat Sud | 201 | 53 073 | 465 | 110 241 | - | - |
| Exploration régionale | - | - | 23 | 5 590 | 16 | 4 046 |
| Malartic CHL | 26 | 4 941 | 101 | 19 746 | 15 | 6 544 |
| Gouldie | 9 | 2 296 | 9 | 2 296 | - | - |
| Condamnation | - | - | 168 | 25 873 | 32 | 3 295 |
| Total | 254 | 64 000 | 1 063 | 237 594 | 817 | 182 413 |

Découverte de Barnat Sud

Au cours de l'année 2008, la Société a complété un programme de forage de définition sur un nouveau gîte qui se trouve à moins de 200 mètres du tracé optimisé de la fosse pour le gisement Canadian Malartic. Le gîte comprend, conformément au Règlement 43-101, des ressources présumées globales de 2,03 millions d'onces d'or (36,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,74 g/t Au) avec un seuil de coupure de 0,36 g/t Au.

Le tableau ci-dessous résume les résultats des estimations en fonction de différents seuils de coupure :

Estimations de ressources présumées globales pour le gîte Barnat Sud

| Teneur (g/t Au) | Tonnes (millions) | Seuil de coupure (g/t Au) | Au (millions d'onces) |
|--------------------|----------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| 2,12 | 26,5 | 1,00 | 1,81 |
| 2,04 | 28,4 | 0,90 | 1,86 |
| 1,98 | 30,0 | 0,80 | 1,91 |
| 1,93 | 31,4 | 0,70 | 1,94 |
| 1,87 | 32,9 | 0,60 | 1,97 |
| 1,81 | 34,4 | 0,50 | 2,00 |
| 1,75 | 35,9 | 0,40 | 2,02 |
| 1,74 | 36,3 | 0,36 | 2,03 |
| 1,71 | 36,9 | 0,30 | 2,03 |

Les travaux de forage intercalaire selon un espacement de 25 mètres sur le gîte Barnat Sud ont été complétés à la fin du mois de février 2009. Osisko anticipe que les résultats du forage intercalaire permettront de compléter des estimations de ressources plus détaillées afin de déterminer les ressources mesurées et indiquées d'ici le deuxième trimestre de 2009.

Barnat Sud offre l'occasion à Osisko d'incorporer du minerai à plus haute teneur dans son programme d'usinage du projet Canadian Malartic au cours des premières années, et possiblement d'atteindre un taux de récupération moyen plus élevé.

Les paramètres utilisés pour l'estimation des ressources présumées sont détaillés ci-dessous :

- La base de données comportait un total d'environ 55 700 mètres de forage complétés et analysés par Osisko en date du début décembre 2008, selon une grille de 50 m x 25 m sur une distance latérale de 855 mètres.
- Les estimations de ressources globales présentées ci-dessus pour le gîte Barnat Sud n'ont pas été calculées avec l'aide du logiciel Whittle, mais ont été restreintes au-dessus d'une élévation réelle de 0 mètre, qui correspond à une profondeur réelle d'environ 320 mètres. Le système demeure ouvert en profondeur au-delà de ce niveau entre les sections 350E et 855E et demeure ouvert latéralement vers l'est.
- Les estimations ont été calculées en utilisant le Krigeage ordinaire (KO) comme méthode d'interpolation géostatistique, avec des composites analytiques de 5,0 mètres. Les ressources ont aussi été estimées par interpolation selon la méthode de l'inverse de la distance au carré (ID2), laquelle a produit des résultats similaires mais inférieurs de 1,0 à 1,2 % comparativement au KO, selon le seuil de coupure utilisé.
- Toutes les estimations sont basées sur une cellule de base de 20 mètres E par 10 mètres N par 10 mètres de hauteur, et les paramètres d'estimation ont été déterminés par analyse variographique.
- Les teneurs élevées ont été coupées en fonction d'une analyse statistique des échantillons d'origine de 1,5 mètre. La teneur de coupure supérieure varie de aucune à un maximum de 30 g/t, selon les domaines. L'application d'une teneur de coupure supérieure a entraîné une réduction de la quantité globale d'or contenu d'environ 6,7 %.
- Les vides souterrains pour les excavations des anciennes mines Sladen, Barnat et East Malartic ont été modélisés à l'aide des sections minières historiques numérisées et ont été ajustés conformément aux chantiers et aux galeries recoupés en forage. De plus, le volume des vides a été accru de un mètre au pourtour des chantiers pour compenser pour les incertitudes. Les vides modélisés ont ensuite été soustraits des ressources du bloc modèle.
- Les estimations de tonnage sont basées sur des densités rocheuses de 2,69 tonnes/mètre cube pour le porphyre, 2,75 pour les sédiments altérés, et 2,90 pour les roches ultramafiques altérées.

La Société a également débuté un travail de compilation géologique sur la propriété East Amphi, laquelle fut acquise à la fin juin 2007 pour un montant en espèces de 2,45 millions de dollars et l'émission de 1,109 million d'actions d'une valeur de 6,1 millions de dollars. La Société se concentre sur des cibles à fort potentiel d'exploitation en vrac qui complèteront les ressources identifiées sur la propriété Canadian Malartic.

Le tableau suivant présente les dépenses et les investissements totaux aux cours des dernières années :

| (en milliers de dollars) | Canadian Malartic | East Amphi | Malartic CHL | Cadillac | Castelo dos Sonhos |
|--------------------------|------------------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------------|
| Solde 31/12/05 | 1 354 | - | - | - | 405 |
| Dépenses | 11 090 | - | 40 | 244 | 242 |
| Crédits d'impôt | (3 748) | - | (2) | (100) | - |
| Dépenses nettes – 2006 | 7 342 | - | 38 | 144 | 242 |
| Solde 31/12/06 | <u>8 696</u> | = | <u>38</u> | <u>144</u> | <u>647</u> |
| Dépenses | 32 267 | 8 542 | 927 | 318 | 218 |
| Crédits d'impôt | (8 388) | (84) | (323) | (76) | - |
| Dépenses nettes – 2007 | 23 879 | 8 458 | 604 | 242 | 218 |
| Solde 31/12/07 | <u>32 575</u> | <u>8 458</u> | <u>642</u> | <u>386</u> | <u>865</u> |
| Dépenses | 101 526 | 330 | 1 820 | 14 | 276 |
| Crédits d'impôt | (12 333) | (75) | (602) | (5) | - |
| Radiation | - | - | - | - | (1 141) |
| Dépenses nettes – 2008 | 89 193 | 255 | 1 218 | 9 | (865) |
| Solde 31/12/08 | <u>121 768</u> | <u>8 713</u> | <u>1 860</u> | <u>395</u> | = |

La Société bénéficie d'un remboursement en espèces basé sur les dépenses éligibles pouvant atteindre 42,8 % de ces dépenses de la part du gouvernement du Québec. Grâce à ce programme, la Société a pu bénéficier d'un montant de 13,0 millions de dollars pour 2008 et de 8,9 millions de dollars pour 2007.

Le tableau suivant présente les frais d'exploration directe à ce jour sur les diverses propriétés (en milliers de dollars) :

| Propriété | Au 31 décembre 2007 | Frais d'exploration | Crédits d'impôt remboursables et droits miniers | Au 31 décembre 2008 |
|--|---------------------------|------------------------|--|---------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| <u>CANADA</u> | | | | |
| CANADIAN MALARTIC | 21 844 | 32 550 | (10 874) | 43 520 |
| <i>Forage</i> | | 19 335 | | |
| <i>Géologie et géophysique</i> | | 3 101 | | |
| <i>Analyses</i> | | 3 399 | | |
| <i>Échantillonnage</i> | | 2 153 | | |
| <i>Coupe de ligne et préparation de base de forage</i> | | 489 | | |
| <i>Arpentage</i> | | 200 | | |
| <i>Calcul de ressources</i> | | 303 | | |
| <i>Frais de gestion</i> | | 1 483 | | |
| <i>Logistique</i> | | 1 623 | | |
| <i>Rémunération à base d'actions</i> | | 153 | | |
| <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> | | 311 | | |
| EAST AMPHI | 272 | 257 | (75) | 454 |
| <i>Forage</i> | | 165 | | |
| <i>Géologie et géophysique</i> | | 20 | | |
| <i>Analyses</i> | | 23 | | |
| <i>Échantillonnage</i> | | 10 | | |
| <i>Frais de gestion</i> | | 10 | | |
| <i>Logistique</i> | | 29 | | |
| MALARTIC CHL | 565 | 1 785 | (602) | 1 748 |
| <i>Forage</i> | | 1 558 | | |
| <i>Géologie et géophysique</i> | | 52 | | |
| <i>Analyses</i> | | 15 | | |
| <i>Échantillonnage</i> | | 69 | | |
| <i>Coupe de ligne et préparation de base de forage</i> | | 1 | | |
| <i>Arpentage</i> | | 6 | | |
| <i>Frais de gestion</i> | | 84 | | |
| CADILLAC | 259 | 14 | (5) | 268 |
| <i>Géologie et géophysique</i> | | 14 | | |
| <u>BRÉSIL</u> | | | | |
| CASTELO | 319 | 98 | - | 417 |
| | 23 259 | 34 704 | (11 556) | 46 407 |

Personnes qualifiées

L'étude de faisabilité a été préparée par BBA Inc. sous la supervision de M. David Runnels, ingénieur professionnel agréé, et l'estimation de ressources présumées sur Barnat Sud a été préparée par M. Elzéar Belzile, ingénieur professionnel agréé. Ces deux individus sont des personnes qualifiées indépendantes conformément aux normes établies par le Règlement 43-101. M. Luc Lessard, vice-président Ingénierie et construction chez Osisko et ingénieur professionnel agréé, est la personne qualifiée désignée par la Société pour les besoins de l'étude. M. Robert Wares, géologue, vice-président exécutif et chef des opérations d'Osisko, est la personne qualifiée désignée par la Société pour les besoins d'exploration.

Développement communautaire et programme de relocalisation de Malartic

Reconnaissant l'impact du programme d'exploration sur les résidents de la Ville de Malartic et la nécessité de relocaliser un secteur de la ville afin de construire le futur site minier, la Société a initié un programme de développement de la communauté en début d'année 2006. Ce programme inclut une série de réunions de consultation publique et l'établissement d'un groupe de consultation de la communauté (« GCC »). Le GCC est composé de représentants des résidents de Malartic, du conseil municipal et de la Société, et apporte un support dans la planification de la relocalisation d'environ 205 résidences et de cinq édifices institutionnels.

Le programme de relocalisation a progressé significativement à la suite des réalisations suivantes :

1. Sélection d'un nouveau secteur dans la ville de Malartic pour la relocalisation des résidents et institutions;
2. Acquisition de trois terrains dont la superficie totale couvre la majeure partie des besoins de relocalisation;
3. La Société a débuté, à la fin de l'année 2007, les travaux d'une rue de démonstration et a développé, en 2008, les infrastructures desservant 190 lots;
4. Depuis le début du programme de relocalisation, la Société a acheté 77 maisons de propriétaires qui désiraient acheter une nouvelle maison à Malartic ou déménager à l'extérieur de la ville;
5. En octobre 2008, la Société a débuté la construction et le développement d'une nouvelle école primaire à la fine pointe de l'efficacité énergétique, d'un centre de la petite enfance et d'un centre d'éducation pour adultes. Les engagements pris pour la relocalisation de ces bâtiments sont d'environ 25 millions de dollars;
6. Environ 60 maisons ont été relocalisées et la construction des immeubles à logements multiples a également débuté.

La Société entend finaliser le programme de relocalisation en 2009. Osisko s'est engagée envers les résidents de Malartic à compléter le programme de relocalisation que le développement du projet Canadian Malartic soit mené à terme ou non. Le coût total du programme de relocalisation est estimé à 103 million de dollars. De ce montant, 44 millions de dollars ont été dépensés jusqu'à la fin décembre 2008. La Société a donné un dépôt fiduciaire de 1,5 million de dollars en garantie financière pour l'achèvement des activités de relocalisation résidentielle.

Investissements sur le Projet

Si on exclut l'exploration et la relocalisation, la Société a continué de faire avancer le Projet en complétant les études de faisabilité et d'impact sur l'environnement; de plus elle a mis en marche des études d'ingénierie détaillée.

Les firmes de consultants impliquées dans le projet sont :

| | |
|-------------------|---|
| BBA Inc. | <ul style="list-style-type: none">- Design de l'usine de traitement- Poste électrique de transformation- Coordination de l'étude de faisabilité |
| Golder Associates | <ul style="list-style-type: none">- Parcs à résidus- Gestion des eaux- Géotechnique |
| Genivar | <ul style="list-style-type: none">- Étude d'impact sur l'environnement- Relocalisation des infrastructures- Administration et ateliers mécaniques |

Ces consultants sont expérimentés dans les exploitations de basse teneur à forte cadence et sont très familiers avec les exploitations dans le nord du Québec.

La Société a continué à faire la sélection d'équipements ayant un long délai de livraison avec différents fournisseurs et pour assurer le développement accéléré du projet, a entrepris l'achat de certains de ces éléments comportant de longs délais de livraison. Ces contrats incluent des clauses d'annulation dans l'éventualité que le projet ne soit pas mené à terme. À ce jour, la Société a fait des versements totalisant 57,4 millions de dollars (20,8 millions de dollars en 2007) et a des engagements sur ces contrats pour un montant de 47,5 millions de dollars.

La Société a choisi la flotte d'équipements miniers et la flotte d'équipements de construction qui a été livrée sur le site au cours du troisième trimestre de 2008 et qui a été financée par une première tranche de la facilité de crédit de CAT de 83 millions de dollars US. De plus, la Société a également reçu ou s'apprête à recevoir des équipements clés sur le site pour l'usine de traitement.

Information financière

Le tableau suivant résume les données financières sélectionnées de la Société pour les plus récents exercices :

(en milliers de dollars à l'exception des montants par action)

| Exercices terminés les 31 décembre | 2008 | 2007 | 2006 |
|--|---------|----------|---------|
| Trésorerie ⁽¹⁾ | 95 655 | 182 078 | 12 895 |
| Fonds de roulement | 92 689 | 183 476 | 15 156 |
| Actif total | 318 192 | 264 394 | 31 581 |
| Capitaux propres | 267 269 | 252 538 | 28 039 |
| Bénéfice net (perte nette) | 1 463 | (11 792) | (7 512) |
| Bénéfice net (perte nette) par action (\$/action) ⁽²⁾ | 0,01 | (0,09) | (0,07) |
| Moyenne pondérée d'actions (000's) en circulation | 162 450 | 131 740 | 105 531 |
| Prix de l'action (\$/action) ⁽²⁾ | | | |
| - Haut | 6,56 | 7,24 | 5,54 |
| - Bas | 1,40 | 4,06 | 0,77 |
| - Fermeture | 3,64 | 5,90 | 5,54 |
| Prix de l'or (moyen en dollars US) | 872 | 695 | 604 |
| Taux de change ⁽³⁾ (\$ US/\$ CA) | 1,2246 | 0,9881 | 1,1653 |

(1) Inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée, les placements temporaires et les placements mis en garantie.

(2) Le bénéfice net (la perte nette) par action et le prix de l'action ont été modifiés suite au fractionnement d'actions.

(3) Taux à midi de la Banque du Canada

La croissance de l'actif total est attribuable principalement à deux facilités de crédit pour un total de 26,2 millions de dollars et au produit de l'émission d'actions accréditives de 12,25 millions de dollars. En 2007, la croissance de l'actif total et des capitaux propres est attribuable principalement à trois placements privés par actions qui ont permis d'amasser 230,6 millions de dollars en espèces, et par l'acquisition de la propriété East Amphi pour 8,6 millions de dollars.

Le bénéfice net en 2008 est attribuable principalement à un gain de change de 5,8 millions de dollars (comparativement à une perte de 3,3 millions de dollars en 2007) et à un recouvrement d'impôts futurs de 4,5 millions de dollars suite à la renonciation de déductions fiscales au profit des souscripteurs du financement accréditif.

L'augmentation de la perte nette en 2007 est principalement attribuable à des salaires plus élevés et à la rémunération à base d'actions suite à la hausse du nombre d'employés, à des dépenses générales et administratives plus élevées suite à la mise en place des nouveaux bureaux administratifs, et à une perte de change de 3,3 millions de dollars reliée aux dépôts garantissant la lettre de crédit pour les équipements à longs délais de livraison commandés à la fin de l'exercice 2006.

Informations trimestrielles

Les informations financières trimestrielles sélectionnées pour les huit derniers trimestres sont les suivantes :

(en milliers de dollars à l'exception des montants par action)

| | 2008 | | | | 2007 | | | |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie ⁽¹⁾ | 95 655 | 138 620 | 154 764 | 163 148 | 182 078 | 79 878 | 69 295 | 86 693 |
| Fonds de roulement | 92 689 | 126 027 | 137 974 | 167 408 | 183 476 | 83 799 | 64 445 | 89 250 |
| Actif total | 318 192 | 315 072 | 290 933 | 267 703 | 264 394 | 137 087 | 115 516 | 109 403 |
| Capitaux propres | 267 269 | 268 176 | 255 133 | 253 964 | 252 538 | 132 689 | 109 260 | 105 450 |
| Bénéfice net (perte nette) | (2 081) | (127) | (1 016) | 4 687 | (1 827) | (5 372) | (3 887) | (706) |
| Bénéfice net (perte nette) par action ⁽²⁾ | (0,01) | 0,00 | (0,01) | 0,03 | (0,01) | (0,04) | (0,03) | (0,01) |
| Moyenne pondérée d'actions en circulation (000's) | | | | | | | | |
| - De Base | 165 889 | 162 017 | 161 423 | 160 423 | 138 351 | 134 828 | 130 588 | 123 088 |
| - Diluées | 165 889 | 162 017 | 161 423 | 169 421 | 138 351 | 134 828 | 130 588 | 123 088 |
| Prix de l'action (\$/action) ⁽²⁾ | | | | | | | | |
| - Haut | 3,70 | 4,95 | 4,96 | 6,56 | 7,24 | 6,30 | 6,62 | 6,67 |
| - Bas | 1,40 | 1,86 | 3,59 | 4,75 | 4,70 | 4,06 | 4,95 | 4,67 |
| - Fermeture | 3,64 | 3,45 | 4,32 | 4,95 | 5,90 | 5,45 | 5,50 | 5,14 |
| Prix de l'or (moyen en dollars US) | 795 | 872 | 896 | 925 | 786 | 680 | 667 | 650 |
| Taux de change (\$ US/\$ CA) ⁽³⁾ | 1,2246 | 1,0599 | 1,0186 | 1,0279 | 0,9881 | 0,9963 | 1,0634 | 1,1529 |

(1) Inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée, les placements temporaires, les placements mis en garantie et le dépôt fiduciaire.

(2) Le bénéfice net (la perte nette) par action et le prix de l'action ont été modifiés suite au fractionnement d'actions.

(3) Taux à midi de la Banque du Canada

Résultats du quatrième trimestre

Au cours de la période, la Société a déposé l'étude de faisabilité pour le projet Canadian Malartic.

Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Société a poursuivi son programme de forage intensif sur le projet Canadian Malartic avec plus de 64 000 mètres de forage (71 540 mètres en 2007).

Osisko a également procédé à une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités.

Les informations financières pour le quatrième trimestre sont les suivantes :

| (en milliers de dollars) | Trois mois terminés le 31 décembre 2008 | Trois mois terminés le 31 décembre 2007 |
|---|---|---|
| Salaires et avantages sociaux | 2 229 | 1 469 |
| Dépenses générales et administratives | 1 264 | 567 |
| Rémunération à base d'actions | 502 | 650 |
| Relation avec les investisseurs et développement corporatif | 869 | 529 |
| Autres | 223 | 54 |
| Perte à la cession d'immobilisations corporelles | 741 | - |
| Radiation de propriétés minières et frais reportés | 1 141 | - |
| Perte avant les éléments suivants | (6 969) | (3 269) |
| Revenus d'intérêts | 785 | 1 412 |
| Gain (perte) de change | 4 103 | 30 |
| Perte nette de la période | <u>(2 081)</u> | <u>(1 827)</u> |

Au cours du quatrième trimestre 2008, la Société a encouru une perte de 2,1 millions de dollars comparativement à une perte de 1,8 million de dollars pour la période correspondante de 2007. La perte est principalement attribuable à la radiation du projet Castelo dos Sonhos au Brésil étant donné que la Société concentre ses efforts au Canada, et à une perte sur la cession de l'usine East Malartic en raison de la baisse du prix de la ferraille au cours du quatrième trimestre 2008. La Société a également encouru des augmentations de coûts au niveau des salaires et des avantages sociaux attribuables à l'embauche de personnel additionnel et aux paiements de primes de rendement ainsi qu'une augmentation des dépenses générales et administratives. Ces pertes ont été partiellement compensées par un gain de change suite à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Au cours du quatrième trimestre de 2007, la Société a réalisé un placement privé de bons de souscription spéciaux pour un produit brut de 125,125 millions de dollars (produit net de 118,131 millions de dollars). Les bons de souscription ont été convertis en une action ordinaire et un demi-bon de souscription le 28 décembre 2007. Chaque bon de souscription entier confère à son détenteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 7,90 \$ avant le 15 novembre 2009. De plus, la Société a reçu 2,2 millions de dollars suivant la levée d'options et de bons de souscription.

La Société a investi 10,2 millions de dollars (3,9 millions de dollars en 2007) en immobilisations corporelles principalement par le biais de paiements échelonnés pour des équipements à longs délais de livraison, et 29,9 millions de dollars (11,3 millions de dollars en 2007) sur des propriétés minières et des frais reportés.

Inscription sur la bourse de Toronto

Le 15 novembre 2007, les actions de la Société ont commencé à se transiger sur la bourse de Toronto. La migration de la Bourse de croissance vers la Bourse de Toronto reflète l'évolution de la Société et offre un plus grand accès au capital. La Bourse de Toronto est l'une des premières places boursières mondiale pour les titres miniers. Les actions de la Société se transigent aussi sur la Deutsche Boerse de Francfort en Allemagne. Osisko a été avisée qu'en date du 23 mars 2009, la Société sera intégrée à l'indice composite S&P/TSX ainsi qu'à l'indice aurifère mondial S&P/TSX et à l'indice minier mondial S&P/TSX.

Marché de l'or

Même si la Société est toujours en phase de développement, les conditions actuelles du marché de l'or ont un impact significatif sur la Société. La capacité d'accéder au capital est affectée par le marché de l'or et l'évaluation des réserves et des ressources sont basées sur le prix de l'or à long terme.

Depuis 2001, le prix de l'or connaît une augmentation progressive par rapport à ses niveaux les plus bas en 30 ans. Le tableau ci-dessous résume les conditions du marché de l'or (\$ US PM fix) :

| | Haut | Bas | Moyen | Fermeture |
|------|-------------|------------|--------------|------------------|
| 2001 | 293 | 256 | 271 | 277 |
| 2002 | 349 | 278 | 310 | 347 |
| 2003 | 416 | 320 | 363 | 416 |
| 2004 | 454 | 375 | 409 | 436 |
| 2005 | 537 | 411 | 444 | 513 |
| 2006 | 725 | 525 | 604 | 632 |
| 2007 | 841 | 608 | 695 | 834 |
| 2008 | 1 011 | 713 | 872 | 870 |

Depuis le début de l'année 2009, le prix de l'or a continué son ascension pour fluctuer entre 810 \$ US et 989 \$ US pour un prix moyen de 904 \$ US à la mi-mars 2009. L'appréhension du marché demeure très favorable au marché de l'or principalement à cause des facteurs suivants :

- Augmentation de la demande pour l'or comme investissement refuge;
- Tendance à la baisse de la devise américaine face aux autres devises;
- Augmentation du déficit et perspective d'inflation aux États-Unis;
- Risques géopolitiques; et
- Production mondiale à la baisse.

Sommaire des résultats

La Société est actuellement en phase d'exploration et de développement et, en conséquence, ne génère aucun revenu sauf les revenus d'intérêts sur la trésorerie. Au cours de l'exercice, Osisko a généré des profits de 1,5 million de dollars (0,01 \$ par action) comparativement à une perte de 11,8 millions de dollars (0,09 \$ par action) en 2007.

Le bénéfice net est attribuable à un gain de change de 5,8 millions de dollars et à la constatation d'un recouvrement d'impôts futurs de 4,5 millions de dollars découlant de la renonciation de déductions fiscales au profit des souscripteurs du financement accreditif. Ces gains ont été compensés par l'augmentation des coûts d'opération et des pertes sans effet sur la trésorerie encourues dues à la radiation d'une propriété d'exploration au Brésil et à la cession d'immobilisations corporelles.

Le tableau suivant affiche le sommaire des résultats :

| (en milliers de dollars) | 2008 | 2007 | Variation |
|---|---------------------|------------------------|----------------------|
| Salaires et avantages sociaux | 4 154 | 2 560 | 1 594 |
| Dépenses générales et administratives | 2 964 | 1 814 | 1 150 |
| Rémunération à base d'actions | 1 808 | 5 701 | (3 893) |
| Relation avec les investisseurs et développement corporatif | 2 251 | 1 975 | 276 |
| Autres | 375 | 119 | 256 |
| Perte à la cession d'immobilisations corporelles | 741 | - | 741 |
| Radiation de propriétés minières et frais reportés | 1 141 | - | 1 141 |
| Perte avant éléments suivants | (13 434) | (12 169) | (1 265) |
| Revenus d'intérêts | 4 589 | 3 638 | 951 |
| Gain (perte) de change | 5 832 | (3 261) | 9 093 |
| Perte avant impôts sur les bénéfices | (3 013) | (11 792) | 8 779 |
| Recouvrement d'impôts futurs | 4 476 | - | 4 476 |
| Bénéfice net (perte nette) | <u>1 463</u> | <u>(11 792)</u> | <u>13 255</u> |

L'augmentation des coûts au niveau des salaires et des avantages sociaux est attribuable à l'embauche de personnel additionnel pour soutenir la croissance de la Société, et aux paiements

de primes de rendement. Les dépenses générales et administratives ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement à cause des dépenses de loyer des bureaux de la direction et des fournitures d'exploitation connexes.

L'accroissement des revenus d'intérêts résulte de l'augmentation du montant de l'encaisse provenant de placements privés à la fin de 2007.

Le gain de change est attribuable à la baisse du dollar canadien par rapport au dollar américain de 24% (1,2246 versus 0,9881).

La perte de change de 2007 est principalement attribuable à la conversion des certificats de placement garanti en dollars US déposés en nantissement d'une lettre de crédit sur les équipements à longs délais de livraison. Les investissements en certificats de placement garanti ont été effectués en avril 2007 à un taux de change moyen 1,1575 \$ US/\$ CA comparativement à un taux de 0,9881 à la fin de l'exercice.

Flux de trésorerie et source de financement en capital

Étant donné que la Société ne génère pas de flux de trésorerie liés à l'exploitation, Osisko dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration, de développement et de gestion de l'entreprise. La Société maintient un programme actif de relations avec les investisseurs pour accéder aux marchés des capitaux en :

- i. faisant des présentations auprès d'actionnaires actuels et potentiels;
- ii. participant à des conférences sur les investissements miniers au niveau institutionnel et de détail;
- iii. diffusant des publicités dans les médias imprimés et électroniques; et
- iv. maintenant un site Web d'entreprise.

Au cours des deux dernières années, la Société a investi considérablement dans ses relations avec les investisseurs, notamment 2,3 millions de dollars en 2008 et 2,0 millions de dollars en 2007. La Société est d'avis qu'un programme solide, des résultats d'exploration positifs et une conjoncture de marché favorable réduisent les coûts des capitaux.

Le tableau suivant résume les activités de financement des deux dernières années :

| 2008 | Nombre d'actions / unités | Prix (\$) | Produit brut (000 \$) | Produit net (000 \$) |
|---|--|----------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Placement privé – Actions accréditatives – Septembre 2008 | 2 916 725 | 4,20 | 12 250 | 11 740 |
| Sous-total | 2 916 725 | | 12 250 | 11 740 |
| Levée des bons de souscription | 615 000 | 1,20 | 738 | 738 |
| Levée d'options | 2 474 000 | 0,25 | 632 | 632 |
| Total | 6 005 725 | | 13 620 | 13 110 |
| 2007 | | | | |
| Placement privé – Février 2007 | 14 000 000 | 5,75 | 80 500 | 74 935 |
| Placement privé – Actions accréditatives – Juillet 2007 | 3 333 333 | 7,50 | 25 000 | 24 282 |
| Placement privé – Bons de souscription spéciaux – Novembre 2007 | 19 250 000 | 6,50 | 125 125 | 118 131 |
| Sous-total | 36 583 333 | | 230 625 | 217 348 |
| Levée des bons de souscription | 6 895 318 | 0,59 | 4 097 | 4 097 |
| Levée d'options | 1 687 900 | 0,27 | 463 | 463 |
| Total | 45 166 551 | | 235 185 | 221 908 |

Le 4 juin 2007, le conseil d'administration a approuvé un fractionnement de ses actions ordinaires à raison de 2 pour 1 sous forme de dividende. Le dividende a été émis le 21 juin 2007.

Le 12 mai 2008, la Société a finalisé l'entente de financement par emprunt non garanti avec le Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec (« Fonds ») représentant 20 millions de dollars pour une période de sept ans. Le prêt portera intérêt à 9,5 %, payable en actions ou en argent avant la production commerciale et en argent par la suite. Le capital sera remboursé en un minimum de 48 versements mensuels égaux, débutant au plus tôt à la date de production commerciale du projet Canadian Malartic ou 36 mois suivant la date de clôture. La Société a également émis au Fonds 1 100 000 bons de souscription, valides pour une période de 60 mois au prix de levée de 7,46 \$. La Société pourrait accélérer la levée des bons de souscription si les actions d'Osisko se transigeaient à un cours largement supérieur au prix de levée pendant la durée de vie des bons de souscription. Le 4 novembre 2008, la Société a émis 489,927 actions ordinaires au Fonds représentant le paiement d'intérêts semi-annuel sur l'emprunt non garanti de 20 millions de dollars.

Le 23 avril 2008, la Société et Services Financiers Caterpillar ont finalisé un contrat de location-acquisition pour un montant pouvant atteindre 83 millions de dollars US, disponible en deux tranches. En 2008, la Société a fait deux emprunts sur la facilité pour un montant de 5,4 millions de dollars US afin d'acheter le matériel roulant relatif à la construction. Le contrat de location est remboursable en 60 versements mensuels et la Société a l'intention de faire usage de son droit d'achat à la fin du contrat.

Le 30 septembre 2008, la Société a complété un placement privé de 2 916 725 actions accréditives au prix de 4,20 \$ l'action pour un produit total brut de 12,25 millions de dollars. Les actions ont été émises incluant une prime de 42% au dessus du prix du marché à la date de clôture de la transaction. Les actions accréditives, par lesquelles la Société transfère aux investisseurs les déductions fiscales reliées à ses dépenses d'exploration, permettent à la Société l'accès à un coût en capital inférieur pour financer ses programmes d'exploration.

En 2008, la Société a reçu un crédit d'impôt remboursable de 8,1 millions de dollars du gouvernement du Québec pour la campagne d'exploration effectuée en 2007 et elle a reçu 3,3 millions de dollars en 2007 pour la campagne d'exploration effectuée en 2006.

Au cours de l'année, la Société a reçu 1,4 million de dollars (4,6 millions de dollars en 2007) suite à la levée d'options et de bons de souscription.

En 2008, 2 735 000 bons de souscription ont expiré sans être levés.

Suite à la baisse du prix de l'action de la Société, provoquée par des ventes des valeurs mobilières globales ayant débuté à la fin du quatrième trimestre, la Société a mis en place une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités. Selon les termes de l'offre, Osisko pourra acquérir jusqu'à 11 669 526 de ses actions ordinaires, soit environ 10 % du flottant d'Osisko au 15 octobre 2008. La Société a acquis et annulé 445 900 actions ordinaires pour une contrepartie de 764 000 dollars.

Le 25 février 2009, la Société a conclu un financement par actions par voie de prise ferme auprès d'un groupe de souscripteurs. Osisko a émis 88 550 000 unités de la Société à un prix de 4,55 \$ par unité pour un produit brut de 402 902 500 \$. Chaque unité consistera en une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de levée de 5,45 \$ au plus tard le 17 novembre 2009.

Le produit net, estimé à 381,9 millions de dollars, après déductions faites des frais du groupe de souscripteurs de 20,1 millions de dollars et des autres frais afférents de 0,9 million de dollars, sera utilisé pour financer les travaux de développement et de construction du projet Canadian Malartic et pour les dépenses générales et administratives. L'utilisation proposée du produit net se résume comme suit :

| (en milliers de dollars) | |
|--|-------------------|
| Relocalisation de la communauté | 67 500 \$ |
| Opération de décapage | 13 500 \$ |
| Électricité et communications | 21 500 \$ |
| Infrastructures | 28 500 \$ |
| Usine de traitement | 147 500 \$ |
| Gestion des résidus et de l'eau | 3 500 \$ |
| Frais indirects (Ingénierie détaillée, gestion de construction, fret maritime et autres, installations temporaires, équipement, outils et entretien) | 38 000 \$ |
| Dépenses générales et administratives | 61 900 \$ |
| Total | 381 900 \$ |

La Société est présentement en discussion avec plusieurs institutions financières et investisseurs stratégiques afin d'assurer des fonds additionnels de 250-300 millions de dollars US pour financer le développement du projet Canadian Malartic. Il est attendu que le financement additionnel soit mis en place pour la fin du deuxième trimestre de 2009.

Au 31 décembre 2008, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements temporaires, la trésorerie affectée et les placements mis en garantie de la Société s'élevaient à 95,7 millions de dollars (182,1 millions de dollars en 2007) et sont résumés ci-dessous:

| (en milliers de dollars) | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 |
|---|----------------------|-----------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 57 799 | 108 133 |
| Placements temporaires | - | 55 000 |
| Placements mis en garantie | | |
| Court terme | 19 856 | 17 592 |
| Long terme | - | 1 353 |
| Trésorerie affectée | | |
| Court terme | 18 000 | - |
| | <u>95 655</u> | <u>182 078</u> |

Les placements mis en garantie représentent des certificats de placement garanti en dollars US et ont été déposés en nantissement de lettres de crédit garantissant l'achat d'équipements à longs délais de livraison. La trésorerie affectée constitue la garantie d'une lettre de crédit émise pour Hewitt Équipement Limitée, en dépôt pour l'achat du matériel roulant.

Les placements temporaires représentent des liquidités sous forme de certificats de placement garanti émis par une importante banque canadienne et ayant un terme de plus de 90 jours jusqu'à échéance. La Société ne dispose d'aucun papier commercial adossé à des créances auprès d'institutions financières.

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Le manque à gagner dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se chiffrait à 3,5 millions de dollars comparativement à 3,1 millions de dollars en 2007. Ce manque à gagner est principalement attribuable aux dépenses administratives de la Société compensé par les intérêts générés sur la trésorerie.

Activités d'investissement

Les investissements de la Société sont résumés ainsi :

| (en milliers de dollars) | 2008 | 2007 |
|---|---------------|----------------|
| Propriétés minières et frais reportés | 89 104 | 33 270 |
| Immobilisations corporelles | 41 131 | 17 569 |
| Sous-total | 130 235 | 50 839 |
| Moins : | | |
| Variation nette des placements temporaires | (55 000) | 47 987 |
| Variation nette des placements mis en garantie | (2 618) | 22 231 |
| Variation nette de la trésorerie affectée | 15 435 | - |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles | (1 675) | - |
| Crédits d'impôt et droits miniers reçus | (8 092) | (3 279) |
| Flux utilisé pour l'investissement | 78 285 | 117 778 |

En novembre 2007, la Société a clôturé un placement privé de 19 250 000 bons de souscription spéciaux pour une contrepartie totale de 125 millions de dollars. Par la suite, la Société a complété un prospectus pour autoriser l'émission de 19 250 000 actions ordinaires et de 9 625 000 bons de souscription. Tous les bons de souscription ont été automatiquement convertis le 28 décembre 2007. Conformément à la présentation de l'information financière dans le prospectus, le tableau ci-dessous détaille l'utilisation de la contrepartie reçue.

| (en milliers de dollars) | Utilisation proposée des fonds | Dépenses à ce jour |
|--|--------------------------------|--------------------|
| Programme de relocalisation | 40 000 | 44 388 |
| Équipement | 40 000 | 30 975 |
| Études de faisabilité et d'ingénierie | 5 000 | 8 741 |
| Ingénierie détaillée | 8 000 | 2 734 |
| Construction des parcs à résidus et des bassins de rétention | 8 000 | 3 775 |
| Préparation du site minier | 10 000 | - |
| Fonds de roulement | 7 031 | 27 418 |
| Total | 118 031 | 118 031 |

Opérations entre apparentés

La Société a effectué des transactions avec des apparentés dans le cours normal des affaires. Les transactions sont décrites à la note 17 des états financiers. Les plus importantes transactions sont :

- i. le paiement d'un loyer à une société contrôlée par un dirigeant pour 131 000 dollars (131 000 dollars en 2007);
- ii. la refacturation d'un loyer de 93 000 dollars (24 000 dollars en 2007) aux termes du partage d'un bureau avec un actionnaire important.

Le loyer est inclus dans les dépenses générales et administratives.

Perspectives pour 2009

La Société continuera ses efforts intensifs pour faire progresser le projet Canadian Malartic en :

- assurant l'obtention des permis et des autorisations nécessaires pour entreprendre le Projet;
- complétant les ententes de financement;
- débutant le programme de construction;
- terminant le programme de relocalisation;
- accroissant ses réserves et ressources.

Estimations comptables cruciales

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. La Société a subi des pertes depuis sa création, et la continuité de l'entreprise est tributaire de sa capacité à développer une exploitation minière rentable et à continuer de lever les capitaux dont elle a besoin pour ce faire. Pour obtenir ces capitaux, la Société a eu recours à l'émission d'actions ordinaires et autres titres de capitaux propres.

La préparation des états financiers en conformité avec les PCGR exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre d'un actif ou d'un passif, la présentation des actifs et des passifs éventuels dans les notes afférentes aux états financiers à la date du bilan et les montants présentés à titre de produits et de charges pendant la période financière. Les éléments significatifs pour lesquels le jugement de la direction est appliqué sont : les estimations et les hypothèses reliées à la détermination des réserves minérales, à la valeur des réserves excédant celles prouvées et probables en fonction de la durée de vie de la mine, à la durée de vie utile des immobilisations corporelles aux fins des calculs d'amortissement et aux fins d'évaluation de leur valeur recouvrable nette, aux juste valeurs pour les besoins de l'analyse de dépréciation, aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, à la rémunération à base d'actions et de bons de souscription et à l'évaluation de la provision pour moins-value aux fins de l'établissement des impôts futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La possibilité de récupération par la Société de la valeur inscrite des propriétés minières et des frais reportés connexes se fonde sur la conjoncture du marché des métaux, les ressources

minérales liées aux propriétés minières et les coûts futurs éventuels liés à la réalisation ultime par l'entremise d'une exploitation minière ou de la vente. La Société a pour pratique de capitaliser la totalité des coûts d'acquisition, d'exploration et de développement des propriétés minières jusqu'à la date à laquelle elles sont mises en production, vendues ou abandonnées. Dans le cas d'une mise en production commerciale, les coûts ainsi capitalisés sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation. Dans le cas de l'abandon d'un projet ou d'une propriété minière, les coûts capitalisés sont alors radiés. Sur une base continue, la Société évalue chaque propriété et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature de l'exploration, les autres évaluations et les travaux de développement à réaliser. S'il est peu probable que les travaux puissent être réalisés moins de trois ans suivant la fin des activités en cours sur une propriété ou un projet, les coûts reportés liés à cette propriété ou à ce projet sont soit radiés, soit ramenés à la valeur recouvrable estimative, à moins qu'il n'existe des éléments probants permettant de croire qu'une provision pour moins-value ne soit pas nécessaire. Les montants associés aux propriétés minières et aux coûts d'évaluation des propriétés minières représentent les coûts engagés à ce jour, déduction faite des moins-values, le cas échéant, et ne sont pas représentatifs des valeurs réelles actuelles ni des valeurs futures.

Parmi les facteurs qui peuvent influencer la rémunération à base d'actions, notons les estimations des dates auxquelles les options et les bons de souscription pourraient être exercés et de la volatilité du cours de l'action. La date de levée des options ne dépend pas de la Société, mais bien d'une variété de facteurs dont le cours des actions de la Société et les objectifs financiers des porteurs de ces options. La Société utilise des données historiques pour déterminer la volatilité, conformément au modèle Black-Scholes. Cependant la volatilité future demeure incertaine, et le modèle a ses limites.

Nouvelles normes comptables

(I) Normes comptables nouvellement adoptées

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté quatre nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») portant sur les normes générales de présentation des états financiers, l'information à fournir concernant le capital et les instruments financiers. Les nouvelles normes de l'ICCA sont les suivantes :

Chapitre 1400, Normes générales de présentation des états financiers

Ce chapitre définit les exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités et à communiquer toute incertitude importante susceptible de jeter un doute sur sa capacité de poursuivre ses activités de façon continue. La Société présente l'information de façon adéquate.

Chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital

Ce chapitre définit les exigences à l'égard des informations à fournir qui permettront aux utilisateurs d'états financiers d'une entité d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital tels que les informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital, le fait qu'elle se soit conformée à des exigences en matière de capital et, si elle ne s'y est pas conformée, les conséquences de cette non-conformité. Les informations devant être fournies aux termes de ce chapitre sont présentées à la note 13.

Chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*
Chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, révisant et augmentant les obligations d'information à fournir tout en reportant ses obligations de présentation. Ces nouveaux chapitres accordent plus d'importance aux informations à fournir sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'à la façon dont l'entité gère ces risques. Les informations devant être fournies aux termes de ce chapitre sont présentées à la note 20.

(II) Nouvelles normes comptables publiées mais non encore adoptées

Chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Le nouveau chapitre ne s'applique pas aux activités propres aux entreprises de l'industrie extractive, comme la prospection et l'acquisition de droits miniers, l'exploration, le forage, l'extraction et la mise en valeur de minéraux connexe. Le chapitre 3061, *Immobilisations corporelles* contient des normes d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux propriétés minières. Le chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société ne croit pas que l'adoption de ce chapitre aura une incidence notable sur ces états financiers consolidés.

Chapitre 1601, *États financiers consolidés*
Chapitre 1602, *Participations sans contrôle*

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1601, *États financiers consolidés* et 1602, *Participations sans contrôle* remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme comptable internationale IAS 27 (dans sa version révisée), *États financiers consolidés et individuels*. Les chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

(III) Nouvelle prise de position relative à la comptabilité

Transition aux normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables a annoncé que le référentiel comptable dans lequel les états financiers des compagnies publiques sont préparés sera remplacé par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») débutant en janvier 2011. Le premier jeu complet d'états financiers annuels en conformité avec les IFRS sera dû pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, incluant la compilation des informations comparatives pour l'exercice terminé au 31 décembre 2010. Ceci signifie que le bilan de fermeture de 2010 devra également être en conformité avec les IFRS.

Nous considérons l'exigence de la transition des PCGR aux IFRS comme une opportunité de réviser nos processus et d'en améliorer l'efficacité. Bien que cette transition soit traitée comme un projet de gestion du changement ayant des conséquences financières et non financières reliées à des implications potentielles de risque, de communication de l'information financière, de contrôles internes et de relations avec les parties prenantes, le fait qu'Osisko soit une compagnie en phase de développement limite de tels impacts. Nous nous attendons à ce que notre projet Canadian Malartic débute sa production en 2011, auquel point toutes les politiques et procédures auront été établies conformément aux IFRS.

Nous avons débuté le projet de transition au cours du dernier trimestre de 2008. La Société a formé une équipe et a retenu les services d'un consultant pour travailler au projet de transition. Un premier diagnostic a été effectué incluant une analyse préliminaire d'incidences sur nos processus administratifs et comptables. Nous révisons actuellement les choix possibles permis par les IFRS lors de la transition. Nous avons commencé la formation des principales ressources internes. Nous sommes toujours à évaluer l'impact sur les états financiers futurs de la Société. Conséquemment, une évaluation raisonnable ne peut être faite en ce moment. Nous prenons déjà les mesures nécessaires pour ajuster nos systèmes et ainsi répondre aux exigences plus importantes des IFRS concernant les informations devant être divulguées.

La prochaine étape consistera en une planification détaillée au cours de laquelle nous confirmerons et documenterons nos objectifs, finaliserons le diagnostic et ferons une évaluation de l'impact de la transition. Nous serons donc en mesure d'élaborer des solutions pour permettre la transition, de continuer les programmes de formation, de préparer l'information comparative et de réviser le jeu complet de rapports. Cette étape sera suivie de la mise en application où nous conduirons des tests de système et d'utilisateurs. Finalement, nous effectuerons l'analyse de la mise en application pour réviser la transition et nous assurer que les états financiers sont en conformité avec les IFRS. L'équipe se rapportera régulièrement au comité de vérification et impliquera les vérificateurs externes dans le processus de transition pour obtenir leurs commentaires et ainsi éviter tout retards et conflits.

La Société demeurera au fait des changements prochains aux IFRS basés sur les projets déjà en place ou à être annoncés par l'International Accounting Standards Board et révisera son plan de transition pour inclure tous les éléments clés et ainsi assurer sa conformité aux nouvelles normes d'ici 2011.

Données sur les actions

Structure du capital au 24 mars 2009

Actions ordinaires émises et en circulation : 255 412 945

Bons de souscription en circulation : 59 285 000

| Date d'expiration | Nombre de bons de souscription | Prix de levée |
|--------------------------|---|----------------------|
| | | \$ |
| Mai 2009 | 4 285 000 | 2,00 |
| Novembre 2009 | 9 625 000 | 7,90 |
| Novembre 2009 | 44 275 000 | 5,45 |
| Mai 2013 | 1 100 000 | 7,46 |
| | 59 285 000 | |

Options en circulation: 9 773 100

| Date d'expiration | Nombre d'options | Prix de levée |
|--------------------------|-----------------------------|----------------------|
| | | \$ |
| Mars 2009 | 550 000 | 1,60 |
| Septembre 2009 | 200 000 | 0,10 |
| Novembre 2009 | 1 943 100 | 3,125 |
| Mai 2010 | 70 000 | 5,325 |
| Juillet 2010 | 600 000 | 5,50 |
| Septembre 2010 | 600 000 | 5,46 |
| Mai 2012 | 1 000 000 | 5,325 |
| Septembre 2012 | 1 725 000 | 5,46 |
| Mai 2013 | 320 000 | 4,18 |
| Septembre 2013 | 2 750 000 | 2,20 |
| Novembre 2013 | 15 000 | 1,97 |
| | 9 773 100 | |

Risques et incertitudes

La Société est une entreprise d'exploration et de mise en valeur de ressources minérales qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont ceux liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à l'existence de réserves pouvant être exploitées de façon économique, et à la capacité de la Société d'obtenir le financement exigé pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou à en tirer les produits de disposition d'exploitation. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est de nature très spéculative et est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les actions ordinaires de la Société, un investisseur devrait soupeser soigneusement les risques décrits ci-dessous et les autres renseignements communiqués aux organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Si un ou plusieurs des risques décrits ci-dessous se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une partie appréciable de leur investissement.

La discussion qui suit passe en revue un nombre important de risques qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. D'autres risques, non compris dans cette liste, peuvent ou pourraient éventuellement se manifester dans le secteur d'activité de la Société.

Risque financier

La Société est encore au stade de l'exploration et de la mise en valeur et n'a pas d'historique de rentabilité. La Société a complété une étude de faisabilité positive sur son projet Canadian Malartic. Des fonds additionnels seront requis pour financer les travaux de développements pour mettre le projet Canadian Malartic en production. Les seules sources de fonds futurs disponibles à la Société sont l'émission de capital-actions additionnel ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels types de financement seront disponibles à la Société. De plus, même si de tels financements étaient obtenus avec succès, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'ils seront obtenus moyennant des modalités favorables à la Société, ou qu'ils lui fourniront des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs, ce qui pourrait affecter défavorablement les activités de la Société et sa situation financière.

Fluctuations des cours de change pouvant affecter les coûts de la conduite des affaires

La Société a ses bureaux et exerce ses principales activités au Canada. Cependant, une partie des coûts associés aux activités de la Société au Canada sont engagés en devises étrangères. Une perte de valeur du dollar canadien par rapport à une de ces devises pourrait augmenter les coûts de la conduite des affaires de la Société. De plus, la valeur du dollar US par rapport à celle du dollar canadien est sujette à changement. Présentement, Osisko n'utilise aucun programme de couverture pour mitiger la variation de cours de change.

Risque inhérent à la conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de ressources minérales constituent une activité extrêmement concurrentielle et comporte un degré de risque élevé. La Société doit livrer concurrence à un certain nombre d'autres entreprises qui possèdent des ressources techniques et financières plus importantes. De nombreux risques sont identifiés, que même la combinaison d'expérience, de connaissances et d'évaluation prudente pourrait ne pas arriver à contrer. La plupart des programmes d'exploration ne donnent pas lieu à une découverte de ressources minérales

importantes et qui plus est, les ressources minérales découvertes pourraient ne pas offrir une quantité ou une teneur suffisante pour permettre une extraction rentable. La rentabilité commerciale de l'exploitation d'un gîte découvert dépend d'une série de facteurs comme l'infrastructure, le prix des biens, les coûts de l'énergie, l'inflation, les taux d'intérêt, les conditions du marché financier, les possibilités de poursuite, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et la réglementation gouvernementale relativement, en particulier, aux prix, aux taxes, aux redevances, à l'aménagement du territoire, à la participation gouvernementale au projet minier, aux droits d'importation et d'exportation. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gîte minéralisé important, aucune assurance ne peut être fournie quant à la quantité, à la qualité, à l'importance ou à la teneur des minéraux découverts sur une propriété d'exploration de la Société, et qui justifieraient l'exploitation commerciale ou encore la mise en production de l'un ou l'autre des biens d'exploration de la Société.

Risque de retard du projet

La Société prévoit de : (i) compléter le processus de demande des permis concernant le projet Canadian Malartic, (ii) commencer la construction en 2009 et (iii) commencer la production commerciale en 2011. Cependant, il existe des risques importants que le commencement et l'achèvement de la construction de la mine sur le projet Canadian Malartic soient retardés pour des raisons hors du contrôle de la Société. Ces risques incluent des retards dans : l'acquisition des droits de surface, l'obtention des baux miniers, des certificats d'autorisation et des permis de construction et environnementaux, la finalisation de l'ingénierie détaillée et du contrat de construction définitif ainsi que toute autre difficulté imprévue rencontrée au cours du processus de construction.

Risque inhérent à la collectivité de Malartic

Le principal actif de la Société, le gisement aurifère Canadian Malartic, jouxte la collectivité de Malartic. La mise en production à ciel ouvert du gisement exigera non seulement le soutien et la collaboration du conseil municipal et des résidents de Malartic, mais nécessitera également la relocalisation d'une partie de la ville. Même si la Société a pris toutes les mesures voulues pour s'assurer du soutien majoritaire de la population à l'égard du projet, il n'y a aucune garantie que la Société pourra conclure le contrat social nécessaire pour mettre le gisement en production commerciale.

Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la Société doivent être en conformité avec diverses lois et processus d'examen qui portent sur l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble et sont assujetties aux contraintes de ces lois. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait, cependant, avoir un effet néfaste sur les opérations de la Société.

Risque environnemental

Tous les aspects des activités de la Société sont et seront assujettis à la réglementation fédérale, provinciale et municipale sur l'environnement sur les divers territoires où la Société exerce ses activités. Ces mesures réglementaires disposent, entre autres, du respect de normes de qualité de l'air et de l'eau, de normes d'utilisation du territoire et de remise en état des terres. Elles établissent aussi des limites relativement à la production, au transport, à l'entreposage et à l'élimination de déchets solides, liquides et dangereux. Les lois environnementales évoluent dans

un sens où, sur certains territoires, des normes et une mise en application plus strictes sont adoptées et s'accompagnent d'amendes plus élevées dans le cas d'une infraction. Ces lois disposent également de plus en plus d'évaluations environnementales plus rigoureuses de projets envisagés et il en découle un degré de responsabilité accrue pour les entreprises et leurs dirigeants, leurs administrateurs et leurs employés. Aucune certitude n'existe en ce qui a trait aux futurs changements de la réglementation environnementale et à la possibilité, le cas échéant, qu'ils auront des effets néfastes sur les activités de la Société. Des risques environnementaux peuvent être présents sur les propriétés de la Société sans que la direction en ait actuellement connaissance, ces dangers pour l'environnement ayant pu être causés par les anciens propriétaires ou exploitants.

L'inobservance des lois, des règlements et des exigences de permis en vigueur peuvent donner lieu à des mesures d'exécution de la loi, y compris des ordonnances émises par un organisme de réglementation ou une instance judiciaire, ce qui pourrait entraîner la cessation des activités de la Société ou leur réduction. Cela peut aussi donner lieu à des mesures correctives exigeant des dépenses en immobilisations, l'installation d'équipement additionnel, ou d'autres mesures correctives. Les parties qui exercent des activités minières, d'exploration ou de développement de propriétés minières peuvent être tenues de dédommager les groupes ou les personnes ayant subi une perte ou des dommages découlant de ces activités ou se voir imposer des amendes civiles ou pénales pour des infractions aux lois ou à la réglementation en vigueur.

Dans le but de réduire les risques environnementaux inhérents à ses activités d'exploration, la Société a adopté une politique visant à impartir toutes les activités d'exploration à des firmes indépendantes externes. Celles-ci gèrent tous les aspects des programmes d'exploration au nom de la Société et en vertu des contrats qui les lient à la Société et elles assument contractuellement la responsabilité de toutes les questions relatives à l'environnement et à l'utilisation du territoire.

Risque relatif à l'assurance

L'assurance de la Société ne la protégera pas contre tous les risques possibles liés aux activités d'une société minière. Qui plus est, en règle générale, l'assurance contre les risques comme la pollution de l'environnement ou d'autres dangers découlant de la production n'est pas offerte à des conditions acceptables à la Société ou aux autres sociétés qui œuvrent dans l'industrie minière. La Société peut faire l'objet de poursuite en responsabilité civile advenant la pollution ou d'autres dangers et pour lesquels elle n'a pas d'assurance ou pour lesquels la Société a décidé de ne pas s'assurer en raison des primes très élevées. Les pertes relatives à ces incidents peuvent entraîner des coûts importants pour la Société et ceux-ci pourraient avoir un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Risque quant au caractère incertain du titre

Même si la Société a obtenu des avis juridiques sur la validité des titres qu'elle possède et qu'elle a pris toutes les mesures possibles pour garantir la validité juridique des titres de biens détenus, y compris le dépôt des documents exigés et le paiement de redevances aux instances réglementaires locales, rien ne garantit que le titre de l'un ou l'autre des biens de la Société ne fera pas l'objet d'une contestation. À l'insu de la Société, un tiers peut avoir des titres miniers valides sur une partie des propriétés que détient la Société.

Risque relatif aux conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de la Société peuvent aussi agir à titre d'administrateurs et de dirigeants d'autres entreprises des secteurs public et privé et consacrer une partie de leur temps à la gestion de leurs intérêts dans d'autres entreprises. De même, certains administrateurs et dirigeants de la Société peuvent agir également comme administrateurs d'autres sociétés œuvrant dans l'exploration et le développement miniers. Il s'ensuit que des conflits d'intérêts soient possibles à plus d'un niveau.

Dans la mesure où d'autres sociétés peuvent prendre part à des projets de coentreprise avec la Société ou conclure une transaction d'affaires avec la Société, ces administrateurs et ces dirigeants peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts advenant la négociation et la conclusion d'une entente portant sur l'ampleur de la participation de l'une et l'autre partie. Les lois canadiennes et la politique de la Société exigent que les administrateurs et les dirigeants de la Société agissent en toute honnêteté, de bonne foi, et au meilleur des intérêts de la Société et de ses actionnaires. Advenant un conflit d'intérêts, nos administrateurs et nos dirigeants peuvent toutefois avoir à respecter les mêmes règles éthiques à l'égard d'une autre entreprise et il leur faudra alors trouver un juste équilibre entre les obligations et les responsabilités dans les gestes posés, se déclarer en conflit d'intérêts ou s'abstenir de voter sur une question pouvant les mettre en situation de conflit d'intérêts. À toutes fins utiles, il n'y a aucune garantie que les intérêts de la Société primeront toujours.

Mesures de contrôle de la présentation de l'information financière et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information, de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent un membre de la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que ces derniers puissent évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer l'opportunité d'une présentation publique.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, documentées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux PCGR, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées. La taille relativement restreinte de la Société fait en sorte que son processus d'identification et d'approbation est relativement efficace, et la Société a mis au point un processus d'évaluation du CIIF. Dans la mesure du possible, compte tenu de la taille restreinte de la Société, les procédures de contrôle interne prévoient la séparation des fonctions liées à la réception, à l'approbation, au codage et au traitement des factures, à l'enregistrement des opérations dans les différents comptes et à l'émission des chèques et au transfert d'argent. Par ailleurs, tous les paiements doivent être contresignés.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information et des CIIF, conformément au Règlement 52-

109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Au 31 décembre 2008, ils ont conclu que la conception et la mise en œuvre des contrôles et des procédures de communication de l'information et des CIIF sont efficaces et fournissent l'assurance raisonnable que l'information importante relative au présent rapport de gestion, aux états financiers consolidés annuels et à d'autres communications a été communiquée à la direction en temps opportun et les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière ainsi que des résultats de son exploitation et de flux de trésorerie de la Société au 31 décembre 2008. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu qu'il n'existait aucune faiblesse importante au plan de la conception des CIIF.

(signé) Sean Roosen

Sean Roosen
Président et chef de la direction

(signé) Bryan A. Coates

Bryan A. Coates
Vice-président Finances et chef de la
direction financière

Le 24 mars 2009

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Corporation Minière Osisko

1100 De La Gauchetière Ouest

Suite 300

Montréal, Québec, Canada, H3B 2S2

Téléphone : 514 735-7131

Télécopieur : 514 933-3290

Courriel : info@osisko.com

Site Web : www.osisko.com

Administrateurs et dirigeants

Victor H. Bradley, président du conseil

Sean Roosen, président et chef de la direction et administrateur

Robert Wares, vice-président exécutif et chef des opérations et administrateur

Staph Leavenworth Bakali, administrateur

André J. Douchane, administrateur

Norman Storm, administrateur

Serge Vézina, administrateur

John Burzynski, vice-président, Développement corporatif

Bryan A. Coates, vice-président, Finances et chef de la direction financière

Jean-Sébastien David, vice-président, Développement durable

Luc Lessard, vice-président, Ingénierie et construction

André Le Bel, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif

Conseiller juridique

Lavery, de Billy, Montréal

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l., Montréal

Agent de transfert

Trust CIBC Mellon, Montréal

Bourses d'échange

Bourse du TSX – OSK

Deutsche Boerse - EWX